



REGLES ELEMENTAIRES

Cahier des charges

Montant de la commande : 147 000 €

Contexte de la commande :

Dans le cadre d'une subvention annuelle de la part de la DRIHL (direction de l'hébergement, de l'insertion et du logement) pour lutter contre la précarité menstruelle, Règles Élémentaires a pour projet d'acheter des serviettes hygiéniques jetables à hauteur de 147 000€ et de les faire livrer à ses partenaires associatifs franciliens tout au long de l'année 2026.

Dans cette perspective, nous débutons une période de publicité et d'analyse des propositions des différentes marques volontaires entre le 18 décembre 2025 et le 20 janvier 2026.

Vous trouverez ci-dessous les exigences du projet :

Critères Qualité :

Serviettes jetables uniquement

- Fabrication européenne obligatoire
- Absorption maximum / Serviettes de nuit
- Avec ailettes
- Largeur maximum
- Composition à 80% de coton BIO **minimum**
- Certification GOTS appréciée
- Zéro Parfum
- Restriction au maximum des dérivés de plastique

- Sans blanchiment au chlore
- le fabricant doit transmettre une liste exhaustive de la composition des protections périodiques en mentionnant la part des différents composants

Critères Logistiques :

- Commande et facturation mensualisées
- Total d'environ 100 000 unités de serviettes commandées par mois, sur une période de 8 à 10 mois au courant de l'année 2026
- Commande mixte entre 2 types de conditionnements : en vrac ou en paquets
- Proportion de vrac/paquet variable en fonction des mois
- Livraison mensuelle à destination de 20 à 40 adresses différentes (toutes en Ile-de-France)